



Plessix-Balisson • Ploubalay • Trégon
BEAUSSAIS-SUR-MER

Beaussais-sur-Mer Infos

C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !

2017 ⑥

« NOTRE TERRE »



Une programmation autour de deux documentaires qui explorent les richesses, les beautés et les tristesses de notre terre.

Deux documentaires comme les deux faces d'une pièce de monnaie, en forme de « clair obscur ».

Comment concevons-nous notre rapport à la terre ?

Notre goût du profit n'a-t-il pas brisé l'équilibre nécessaire à notre survie ?

Tous les détails de ces 2 films documentaires sur [programmemoisdudoc2017](#)

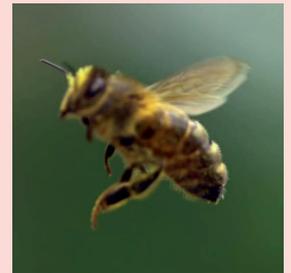
VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

PROJECTIONS DE DOCUMENTAIRES

Salle des fêtes de Ploubalay | **Gratuit**

A partir de 17h30

« **AVEC MES ABEILLES** »
documentaire familial



Restauration payante sur place
et boissons offertes par la municipalité

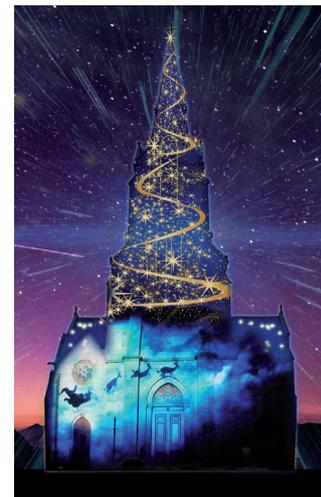
A partir de 20h30

« **GREEN** »



Les travaux du centre bourg se sont déplacés rue Ernest Rouxel et route de Dinan. Ils avancent bien et il est important pour nous de tenir nos engagements sur le planning de la rénovation totale du centre bourg qui se divise en six tranches.

Nous avons eu une première réunion très intéressante avec les riverains du carrefour de la Giclais pour la réalisation d'un rond-point qui sera financé à hauteur de 70% par le département, le maître d'œuvre restant la commune. Nous allons, avec notre architecte urbaniste, construire ce projet qui va traiter le carrefour de la Giclais et aussi la route qui va par la Patenais au rond point du Carrefour Market. Nous reviendrons vers les habitants de ce quartier, en plein développement avec plusieurs lotissements et la caserne des pompiers, pour présenter le projet de circulation et liaisons douces qui sera mis en place pour assurer la sécurité de toutes et de tous.



Des travaux importants ont été effectués dans les Vallées Bonnas et nous avons fait le choix d'un bureau d'études pour définir le projet global d'aménagement de ces vallées en lieu de promenade et de découverte, je vous invite à venir découvrir ce lieu magique où coule le Floubalay. Ces travaux seront étalés sur plusieurs années pour créer à terme un lieu d'exception proche du centre de notre commune.

A Trégon, suite aux effacements de réseaux et à l'acquisition d'un pavillon au carrefour du Feu rouge, nous lançons une étude de réfection du centre bourg et de développement du logement et du commerce. Nous reviendrons vers les habitants de Trégon pour leur présenter ce projet d'aménagement traité en relation avec le département.

Au Plessix-Balisson nous avons l'accord des propriétaires sur les achats des terrains nécessaires à la réalisation de l'éco-quartier et le projet du restaurant coopératif est en pleine construction.

Je vous rappelle toutes les animations de Noël et plus précisément le mois du Film documentaire le vendredi 17 novembre et la projection monumentale sur l'église de Ploubalay le samedi 16 décembre.

Je vous souhaite en mon nom, en celui des Maires délégués et du conseil municipal un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux le 19 janvier 2018 à 19h à la salle des fêtes de Ploubalay pour un bilan de l'année et une présentation des réalisations 2018.

Vous voyez, nous continuons sans relâche à modeler notre belle commune, dans le respect de son histoire, pour que Beaussais-sur-Mer soit une commune attractive, dynamique et reconnue.

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2017.

Pour cela, vous pouvez venir à la mairie déléguée de Ploubalay, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

■ OUVERTURE MAISON DES JEUNES

Pour les 11-17 ans.

L'ouverture de la maison des jeunes a eu lieu le vendredi 29 septembre, à la salle n°1 de la salle des fêtes.



Un planning d'activité va être mise en place en corrélation avec les jeunes.

En attendant, les jeunes vont aménager leur salle (salle n°1 de la salle des fêtes) en fabriquant des meubles (recyclage de palettes). 2 murs d'expression seront à leur disposition pour la création de graffs.

Tarifs : gratuits jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez rencontrer les animateurs aux heures d'ouverture de la maison des jeunes ou contacter Delphine Darsel, directrice au 06 30 00 90 20.

Horaires d'ouverture de la maison des jeunes :

	Périscolaire	Petites vacances	Juillet
Lundi	17h30 à 19h	14h à 18h	
Mercredi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h
Samedi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h

■ REMERCIEMENTS INTERVENANTS TAP

Depuis la rentrée de septembre 2017 et le passage à la semaine à 4 jours pour les élèves des écoles de Beaussais-sur-Mer, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été supprimés.



Eugène Caro, maire et Marie-Reine Nézou, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, ont tenu à remercier tous les intervenants pour leur implication auprès des enfants lors des activités.

■ PAROISSE

Dimanche 8 octobre 2017 a eu lieu l'installation du curé, le Père Pierre Bedfert et de son vicaire, le Père Valère Aguenawa, en présence de l'abbé Pierrick Jegondais, vicaire épiscopal de Lamballe et des élus des différentes paroisses.



La paroisse de Beaussais-sur-Mer est associée à la paroisse de Plancoët-Val d'Arguenon depuis le 1^{er} septembre.

Le maire de Beaussais-sur-Mer a remis la clé de l'église à cette occasion au Père Bedfert et lui a souhaité la bienvenue ainsi qu'au Père Valère.

Le Père Bedfert a indiqué qu'il souhaitait travailler dans un esprit de paix, de confiance et de fraternité.

■ COMMÉMORATION

Journée d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

10h45 : Départ de la mairie.

11h : Hommage et dépôt de la gerbe à la stèle du souvenir.

Suivi d'un vin d'honneur dans la salle d'honneur de la mairie de Beaussais-sur-Mer.

■ MOBILIER URBAIN

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, les agents des services techniques ont installé du mobilier urbain.

Afin de rendre conviviale notre agglomération, des bancs et fauteuils sont désormais mis à disposition du public rue des Ormelets et rue de Joliet.



D'autres équipements de ce type seront installés à l'issue de la réalisation des tranches à venir, actuellement la rue de Dinan et la rue Ernest Rouxel.

Ce mobilier jalonnait les voies dites vertes, vélos, piétons, permettant de relier différents points du bourg et des communes limitrophes. Vive l'activité physique !

■ LETTRE AU PÈRE NOËL

Une boîte aux lettres pour le Père Noël sera déposée du 3 au 15 décembre 2017, place de l'église de Ploubalay.

N'oubliez pas de préparer et déposer votre lettre en y indiquant votre nom, prénom, âge et adresse.

Le Père Noël sera présent le samedi 16 décembre pour vous rencontrer.



■ VERNISSAGE

Vendredi 13 octobre avait lieu le vernissage de l'exposition « Quintet autour de la céramique ».

Ce fut l'occasion de présenter les artistes (Maryline Bérhault, Armel Hédé, Audrey Kimmel, Jean-René Marrec et Christian Pinault) et leurs œuvres.



La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles de la médiathèque pour leur implication et dévouement pour assurer les permanences.

■ ANIMAUX DOMESTIQUES

La municipalité vous demande de bien vouloir respecter les règles de bon voisinage, concernant vos animaux domestiques.

Nous vous rappelons que vos animaux domestiques doivent être maintenus en laisse en dehors de votre habitation.

En cas de divagation (chiens errants seuls) sur la commune, les agents des services communaux peuvent récupérer votre animal.

- Si le chien est tatoué ou pucé, il sera mis en fourrière municipale, pendant la recherche de son propriétaire. Maximum 3 jours. Service facturé 10 €/jour.

- Après ce délai de 3 jours, ou dans le cas d'un chien ni tatoué, ni pucé, l'animal sera amené à la fourrière de Dinard.

N'oubliez pas que votre animal est sous votre responsabilité, et que tout accident ou dégradation qu'il pourrait provoquer vous engage directement.

Par ailleurs, les déjections canines ne doivent pas être abandonnées sur les trottoirs ou sur les espaces verts. C'est le devoir des maîtres de les ramasser et les jeter.

Pour ce faire, des sacs sont mis à votre disposition à différents endroits de la commune.

Pour un intérêt général, nous comptons sur votre civisme.

TRAVAUX

Les travaux du Bourg se poursuivent. Ils ont été étalés sur 6 phases et, sur l'ensemble du mandat.

Nous sommes tout à fait conscients des contraintes et désagréments engendrés et mettons tout en œuvre afin que cela se passe le mieux pour tous. Une fois terminés, ces travaux faciliteront les déplacements, le stationnement et la sécurité des usagers.

A ce jour, les phases 1 et 2 sont terminées en ce qui concerne la commune déléguée de Ploubalay (hormis les plantations qui seront réalisées courant novembre 2017).

Les travaux sur la D768 de la commune déléguée de Trégon seront prochainement terminés :

- **Basse tension et téléphonique** : d'octobre à décembre 2017.
- **Eclairage** : de février à mars 2018.

Vous trouverez ci-dessous le détail par rues et travaux des phases 3 et 4, prévisionnel :

PHASE 3 Aménagements du bourg de Ploubalay	Travaux				
Rues	Réhabilitations des réseaux Eaux Usées	Réhabilitations des Réseaux Eaux Pluviales	Réhabilitations des Réseaux Électriques	Adduction d'Eau Potable	Aménagements
Ernest Rouxel (de la Place du Martray à la rue du Chaffaud)					Octobre à novembre 2017
Rue de Dinan	Octobre à décembre 2017				Février à avril 2018
Ernest Rouxel (de la Rue du Chaffaud à la Salle des fêtes)					Janvier à février 2018
Parking Salle des fêtes					Décembre 2017
Rue du Verger					Mai 2018
Rue des Fros					Mai à juin 2018

PHASE 4 Aménagements du bourg de Ploubalay	Travaux				
Rues	Réhabilitations des réseaux Eaux Usées	Réhabilitations des Réseaux Eaux Pluviales	Réhabilitations des Réseaux Électriques	Adduction d'Eau Potable	Aménagements
Rue du Clos Guérin	Juin à mi-octobre 2018			Janvier à mi-février 2018	
Rue des Peupliers	Novembre 2018 à janvier 2019			Mi-février à mars 2018	
Partie Haute de la Rue Général de Gaulle (côté Bourg)	Avril à septembre 2018				
Partie Basse de la Rue Général de Gaulle (côté Dinard)	Septembre à fin novembre 2018				
Rues des Guérais	2018-2019				

Les prévisions des phases 5 et 6 s'étaleront sur 2019-2020 et concerneront les rues : rue de la Poste, rue du Colonel Pléven, rue du Pot au Beurre, Place de la Nuit du 6 Août 1944, Place de l'Eglise, Place du Martray, Allée Commerçante.

A noter, que la phase 5 commencera par le déplacement du transfo place de l'Eglise (début 2018) et la déconstruction de la maison paroissiale (2018). Le détail des travaux des dernières phases sera complété dans les prochains bulletins, en fonction de l'avancée des travaux.

■ ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

22.08.2017 Awenna LEBRET RENAULT
16.07.2017 Lena PAROISSE
08.07.2017 Nathan FABRE

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGE

23.09.2017 THOUVENEL-AVENAS Adrien
LEPAGE Marie-Elodie
26.08.2017 DAGORNE Jacques
LITIBRAN Katy
08.07.2017 DOUETTÉ Guillaume
LESAICHERRE Camille

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.

DÉCÈS

15.09.2017 Jean-Louis BRAULT
04.09.2017 Monique BRUGARO épouse BAILBLED
31.08.2017 Baptiste LEMÂÎTRE
27.08.2017 David HAGUET
20.08.2017 Paul HENRY
18.08.2017 Jacqueline THIBOS, veuve CAPRON
15.08.2017 Marie LAINÉ, veuve GLATRE
28.07.2017 Robert BUDE
23.07.2017 Marie Pierre MAUBLANC de BOISBOUCHER
épouse GAULTIER de la FERRIÈRE
21.07.2017 Jeanne TRÉCHOT, veuve COUSTILLÉ
19.07.2017 Paulette LABBÉ, épouse CHAMPIGNY
16.07.2017 Annick MACÉ, veuve GUYON
12.07.2017 André GARTNER
27.06.2017 Marie ROBERT, veuve DECRUCQ

Avec nos sincères condoléances aux familles.

■ DISPOSITIF ARGENT DE POCHE :

Durant les vacances de la Toussaint, 5 jeunes ont participé au dispositif argent de poche pour des travaux de proximité (entretien du cimetière et référencement des sépultures, couverture de livres à la médiathèque).

■ PROJECTION MONUMENTALE :

Le 16 décembre prochain, vous aurez le plaisir de découvrir la nouvelle projection monumentale sur les murs extérieurs de l'église de Ploubalay.

Le court-métrage de la vidéo a commencé durant les vacances de la Toussaint, avec la participation des jeunes du centre de loisirs pour la création d'un renne géant et le tournage avec des membres d'association et d'usagers (soit 80 personnes).



Plus de 200 vidéos sont actuellement en cours de traitement...
Venez découvrir la projection monumentale de cette vidéo participative.

■ BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS DE JARDIN

L'automne est là. C'est la saison des tailles et du nettoyage dans le jardin. Le tas de déchets verts augmente.

Qu'en faire ? Surtout ne pas le brûler.

Rappel : Par arrêté préfectoral du 9.07.2012 (modifié le 2.11.2017) :
« L'incinération des déchets verts pour les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage est interdite toute l'année. »

Autrement dit, il est interdit de brûler ses déchets de jardins sur tout le territoire des Côtes d'Armor : Pour la prévention des risques d'incendie, mais aussi pour diminuer la pollution due à la combustion incomplète de déchets encore humides. Attention les sanctions sont conséquentes !

Que faire des déchets verts ?

- Du compostage sur place dans un tas au fond du jardin ou dans un composteur.

Vous pouvez vous renseigner auprès du pôle déchets de la Communauté de Communes Côtes d'Emeraude.

Des composteurs en bois vont être disponibles début 2018 (Tél : 02 99 46 20 78. Participation aux alentours de 30 € et joindre un justificatif de domicile).

- Apporter vos déchets verts à la déchetterie. Ils seront broyés et utilisés pour l'agriculture.

La modification de l'arrêté préfectorale concerne :

Les brûlages des plantes invasives (exemples : herbe de la pampa, renoué de l'Himalaya, arbre à papillons...) ou malades conduites par des structures en charge de la gestion des milieux aquatiques.

■ S.I.T.S. - SÉCURITÉ

Le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire assure le transport quotidien d'environ 500 élèves sur le territoire pour desservir les collèges de Plancoët et Créhen. La sécurité des enfants transportés constitue une préoccupation constante.

La sécurité est l'affaire de tous !

Tout automobiliste doit être vigilant à l'approche d'un car scolaire.

→ La ceinture est obligatoire même dans les cars, elle doit être mise durant tout le trajet.

Dès que les élèves regagnent leur place dans le car (sous peine d'une amende de 135 €). Il est autorisé de détacher sa ceinture et de quitter sa place seulement lorsque le car est arrêté.

→ La traversée doit être sécurisée, il ne faut jamais passer devant le car.

Le matin, il faut être présent 5 minutes avant l'heure normale d'arrivée du car. Il convient d'attendre à l'arrêt indiqué, du bon côté de la chaussée, en s'éloignant du bord du trottoir. La montée se fait en file indienne sans bousculade. Le soir, il



faut descendre au point d'arrêt qui est affecté en file indienne, sans bousculade, et en s'éloignant du car par la suite. S'il faut traverser, il est impératif d'attendre que le car soit parti et soit suffisamment éloigné pour une meilleure visibilité.

Il ne faut pas jouer sur l'espace prévu pour l'arrêt du car.

→ Le gilet jaune est fortement conseillé surtout pour la période hivernale.

Cette chasuble doit ainsi permettre aux élèves d'être davantage visibles des automobilistes lorsqu'ils se déplacent entre leur domicile et l'arrêt et lorsqu'ils attendent l'autocar.

Il est nécessaire de porter ce gilet jaune en toutes circonstances et principalement pendant toute la période hivernale (octobre jusqu'à mars).

Infos : www.transport-scolaire-sits-plancoet.fr

■ MSA

Le vaccin est la protection la plus sûre et la plus efficace contre la grippe. Pour vous protéger et préserver vos proches, vaccinez vous.

La MSA rembourse le vaccin pour les personnes de 65 ans et plus et les autres personnes à risque.

Chaque année en France, plus de 2 millions de personnes sont touchées par la grippe. En 2016, 14 400* décès ont été recensés.

Cette année encore, la MSA, qui gère le régime d'assurance maladie de plus de 3 millions de personnes issues du secteur agricole, se mobilise et encourage ses adhérents à se protéger contre la grippe.

Des conséquences différentes : Même si personne n'est immunisé contre la grippe, les conséquences ne sont pas les mêmes pour tous. Des complications sévères (bronchites aiguës, difficultés respiratoires...) peuvent apparaître chez les personnes les plus fragiles.

Pour eux, à savoir, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons de moins de 6



mois présentant des facteurs de risque, la MSA prend en charge le vaccin.

Pour vous et pour vos proches, faites-vous vacciner.

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site Internet msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant.

*Source BEH- SPF 08/03/2017

■ PRÉFECTURE DES CÔTES D'ARMOR

Depuis le 2 novembre 2017, la préfecture n'assure plus l'accueil du public pour les procédures liées :

- Aux immatriculations
- Aux permis de conduire

Ces démarches sont dorénavant à effectuer en ligne sur le site internet de l'ANTS.

Demande de duplicata du certificat d'immatriculation (accessible sur Internet en cas de : perte, vol ou détérioration).

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique « Je souhaite refaire ma carte grise suite à perte, vol ou détérioration ».
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je renseigne mon numéro d'immatriculation et le code confidentiel attribué à mon ancien titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Démarches liées au permis de conduire

- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

■ ESPACE FEMMES

Ciné-débat

Jeudi 30 novembre à 14h

Projection du film

de Jérôme Cornuau

« C'est pas de l'amour »

et échange avec le public

Thème : violences conjugales

Espace Steredenn

1, route de Dinard

22100 Dinan

02 96 85 60 01

espacefemmes@steredenn.org



LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES D'INFECTION

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson



www.prevention-maison.fr



VIRUS RESPIRATOIRES : GRIPPES, BRONCHITE, RHUME...

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES D'INFECTION



LAVEZ-VOUS LES MAINS
LE PLUS SOUVENT POSSIBLE
AVEC DU SAVON PENDANT 30 SECONDES



JETEZ VOS MOUCHOIRS
DANS UNE POUCELLE
PUIS LAVEZ-VOUS LES MAINS



SI VOUS ÊTES MALADE,
PORTEZ UN MASQUE*
EN PRÉSENCE D'UNE AUTRE PERSONNE

*MASQUE "CHIRURGICAL" (EN VENTE NOTAMMENT EN PHARMACIE)

Institut National
de Prévention
et d'éducation
pour la Santé
inpes



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DU TRAVAIL,
ET DES SOLIDARITÉS

www.inpes.sante.fr
www.sante.gouv.fr



■ POINT INFO TOURISME

Beaussais-sur-Mer va bénéficier d'un fonds de concours de 50 000 € de la Communauté de communes pour la construction d'un bureau d'information touristique.

Ce point d'accueil et d'information des visiteurs, implanté place de la gare, sera mis à disposition de la communauté de communes, compétente en matière de « promotion du tourisme ».

Le point info de Beaussais-sur-Mer viendra compléter le maillage du territoire en matière d'accueil et d'information touristique, composé actuellement de 4 sites (le siège de l'office intercommunal à Dinard et les bureaux d'information touristique de Saint-Lunaire, Saint-Briac-sur-Mer et Lancieux).

■ PARC D'ACTIVITÉS DE COUPELOUCHE

La CCCE va réaliser une extension du parc d'activités de Coutelouche.

La CCCE va réaliser une extension de 3 hectares à l'ouest du parc d'activité de Coutelouche qui comprend à ce jour 28 entreprises. Cet agrandissement permettra de proposer des terrains compris entre 500 et 1000 m² à des entreprises artisanales. Les travaux d'aménagement devraient démarrer au 1^{er} semestre 2018 pour une livraison prévue au printemps 2019.

Renseignements : service développement économique et emploi au 02 23 15 13 15.

■ TAXE DE SÉJOUR

Date limite de déclaration et de paiement pour la période septembre/octobre 2017.

Les hébergeurs touristiques sont invités à déclarer la taxe de séjour collectée auprès des vacanciers et la reverser à la communauté de communes impérativement avant le 20 novembre 2017. Pour faciliter leurs démarches, les hébergeurs sont invités à effectuer ces formalités en ligne sur la plateforme taxe de séjour accessible sur le site Internet de la communauté de communes (www.cote-emeraude.fr rubrique Découvrir/ Taxe de séjour communautaire).

Renseignements : service taxe de séjour au 02 57 11 01 19 ou taxedesejour@cote-emeraude.fr

■ MOBY-DOUCE

Le multi-accueil Moby-Douce devient intercommunal au 1^{er} janvier 2018.

Les communes du territoire ayant décidé de transférer la compétence « petite enfance », les structures d'accueil collectif du jeune enfant* du territoire vont passer sous gestion intercommunale au 1^{er} janvier 2018.

Le but : améliorer l'accueil du jeune enfant et offrir le même service à l'ensemble des familles. Ces quatre structures seront gérées à cette date par le Pôle petite enfance composé de deux services : le RAM et le service petite enfance.

** Multi-accueil « Moby-Douce » à Beaussais-sur-Mer, Multi-accueil de Dinard, la crèche « Courte Echelle » à La Richardais, le multi-accueil Brind'ailles à Pleurtuit.*

■ ACHATS DE PLANTS POUR LES PARTICULIERS

Dans le cadre de sa politique en faveur de la restauration du bocage, la communauté de communes Côte d'Emeraude finance pour les particuliers l'achat des plants pour la réalisation ou la restauration de haies bocagères situées en limite de parcelles agricoles.

L'aide maximum est fixée à 2 000 € pour l'ensemble des bénéficiaires. La date limite pour commander est le 20 novembre 2017 !

Pour bénéficier de cette prise en charge, il faut que le projet de plantation soit au minimum de 50 mètres en bordure de parcelle agricole.

Les essences seront plantées tous les 1,5 m. Les bénéficiaires s'engagent à pailler les plantations et à les entretenir au cours des trois premières années. A la réception des plants, les bénéficiaires doivent participer à une demi-journée, animée par un professionnel. Les plants proposés sont âgés de 2 ans, en racines nues pour optimiser leur reprise.

37 essences bocagères sont proposées, notamment chêne, châtaignier, noisetier, charme...

Contact : renseignement (avant le 20 novembre) auprès de Sylvain Guerveno, technicien bocage à la Communauté de communes : Tél 02 57 11 01 24 ou 06 67 68 50 92 s.guerveno@cote-emeraude.fr

■ NOUVELLE ANIMATRICE À L'EHPAD

Céline Noël-Coinon est arrivée le 17 juillet dernier suite au départ en retraite de Nelly Guego.

Elle arrive des Sables-d'Olonne où elle occupait un poste d'animatrice coordinatrice. Céline souhaite renforcer le travail et l'intervention des bénévoles par une participation des familles lors d'évènements (goûter anniversaire, cocktail des familles...) et un échange inter structure (avec d'autres EHPAD de la région) et intergénérationnel (écoles, centre de loisirs...).



Céline Noël-Coinon (4^{ème} à droite) en présence de résidents, de Marie et de Jappeloup lors d'une séance zoothérapie.

■ COCKTAIL DES FAMILLES

Les membres du CCAS, les bénévoles et les familles des résidents ont été conviés le vendredi 20 octobre à une soirée d'échange et d'information sur la vie de la structure.

Un grand moment de convivialité avec toutes les personnes présentes ce soir là.



■ GOÛTER ANNIVERSAIRE

Le dernier jeudi de chaque mois, les anniversaires des résidents seront fêtés.

Les familles et amis sont conviés et peuvent venir accompagner leur proche le jour du goûter anniversaire.

Rendez-vous à 14h30 dans la salle de restauration.



FOIRE SAINT MATHIEU

16 et 17 septembre 2017





ANIMATIONS

MERCI à tous

OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES

La Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM)
fête ses 90 ans.



Fanfare de Plouër-sur-Rance



Défilé des anciens officiers mariniers



Extrait du discours de Monsieur le Maire :

« C'est un très grand honneur pour Beaussais-sur-Mer et je suis en tant que Maire et Conseiller départemental, heureux et fier de recevoir ce matin la Fédération nationale, créée en 1927 des officiers mariniers en retraite et de ses veuves, actuellement présidée par Monsieur Jean-Michel Bouchez.

Elle est composée de 22 associations couvrant l'ensemble du territoire national et compte plus de 15 000 adhérents. Sa vocation est de défendre les intérêts moraux et sociaux de ses membres, et de maintenir les liens de solidarité et de camaraderie qui unissent tous les marins de la Marine nationale.

Derrière le dynamisme de la centaine de bénévoles qui collaborent au quotidien, se cache une belle et noble institution qui fête cette année ses 90 ans d'existence, ce qui est la marque d'une longévité exemplaire qu'il convient de souligner. Elle n'a cessé d'œuvrer dans de nombreux domaines toujours pour défendre les intérêts des officiers mariniers comme celui de la solde, des pensions, du statut des militaires... et plus récemment de la reconversion.

Toujours fidèle à sa devise, que je fais mienne et que beaucoup de politiques devraient méditer : « La solidarité et le travail de chacun au profit de tous ».

La FNOM s'attachera pour les années à venir à maintenir « le cap » et à satisfaire au mieux ses adhérents. »



Monsieur Caro, Maire, Monsieur Le Heilleix, Monsieur Lachaud, décoré au grade d'officier, Monsieur Bouchez, Président de la FNOM nationale, Monsieur Ruaux, Président départemental.

Monsieur Ruaux, président de la section de Beaussais-sur-Mer :

Dans le cadre de la commémoration de son 90^e anniversaire, la Fédération Nationale des Officiers Mariniers en retraite et veuves, s'est déroulée sous un ciel matinal et ensoleillé une cérémonie au monument aux morts de Ploubalay, en présence des autorités militaires et civiles et des drapeaux des différentes associations affiliées à la FNOM.

Au cours de cette célébration, monsieur Michel Lachaud ancien président de la Fédération a été élevé au grade d'officier dans l'Ordre National du Mérite par Monsieur Jean-Michel Bouchez actuel président.

A l'issue Monsieur Eugène Caro, maire de Beaussais-sur-Mer, a reçu en sa mairie l'ensemble des participants. Après son mot de bienvenue qui retraçait l'historique de la Fédération, il a convié chacun à se retrouver autour du « verre de l'amitié », moment de partage qui s'est déroulé dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

Marcel Ruaux, Président Départemental organisateur de ces trois jours de congrès à l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer félicitait l'ensemble des participants ainsi que la section de Beaussais-sur-Mer.

Il a relaté l'importance des liens qui nous unissent « exemple dans la tradition de la Marine nationale ».



Remise d'une tape de bouche par le Président de la FNOM, Monsieur Bouchez à Monsieur le Maire, qui lui a remis en échange la médaille communale.

■ SOURIRE À BEAUSSAIS-SUR-MER

L'association grandit chaque jour ! Nous avons des adhésions régulières.

Le longe côte est l'activité qui marche le mieux (jusqu'à 12 personnes pour un groupe). des essais sont possibles, nous avons des combinaisons à prêter si besoin.



Longe côte



Alain à l'initiation poterie

A ce jour, nous avons mis en place :

Les lundis zen : méditation échange respiration (participation 5 €).

L'atelier recyclage dressing couture (participation 3 €).

L'atelier peinture (participation 4 €).

L'aquagym (participation 5 €).

Le longe côte (participation 3 €).

Le footing (participation 2 €).

Les vendredis reiki (participation 5 €).

L'atelier initiation poterie (participation 5 €).

L'atelier loisirs créatifs (participation 5 €).

la conversation anglaise (participation 3 €).

Le soutien scolaire de la primaire au lycée (participation 5 €).

La médiation animale (participation 5 €).

L'atelier potager (participation 2 €).

L'atelier photographie (participation 3 €).

Nous continuons de chercher une piscine pour proposer l'aquagym à l'année et des personnes susceptibles de proposer des activités sympas !

Proposez nous des activités ! Parlez de nous ! Rejoignez nous !

A bientôt !

Contact : Yasmina au 07 82 34 07 01

www.sourireabeaussaisurmer.fr

Page Facebook : Sourire à Beaussais sur Mer

16 | Beaussais-sur-Mer Infos

■ CLUB DE L'AMITIÉ

Jeudi 7 septembre 2017, journée festive. Anniversaires des 80-90 ans, noces de diamant et noces de palissandre.



80 ans : Marie-Thérèse BAUCHE, Victor GUILLOT, Marie LEMASSON, Roger MOUSSON, Marcel PEDRON et Jeannine THEBAULT.



90 ans : Jean COCHET, Yvette LE FLOCH et Christiane RAULT.

Noces de diamant : Maria et Francis JAN.

Noces de palissandre : Marie et Pelage LEBON, Marie et Francis MICHEL.

Sortie au Futuroscope : « Nous, vieux, jamais ! 2 jours de folie au Futuroscope. Sous le soleil, plus de douleur, plus de soucis ! »



Dates à retenir pour les membres de l'association :

Jeudi 16 novembre : repas grande tombola à 12h, salle du lieu de rencontre.

Jeudi 7 décembre : repas surprise de Noël organisé par les membres du bureau.

Jeudi 21 décembre : goûter de Noël à 14h30, salle du lieu de rencontre.

■ COMITÉ DES FÊTES DE LA VILLE ES PRÉVOST

Bal au profit du Téléthon le dimanche 26 novembre 2017 à partir de 14h, salle des fêtes de Ploubalay. Avec l'orchestre « Acordanse ».

■ PLOUBALAY REBELS

Le 16 septembre dernier, c'était la Foire aux Ânes. Le soleil était de la partie et les Ploubalay Rebels ont pu participer à la fête.

Les 18 danseurs country sont intervenus 3 fois avec, au total, 20 danses très variées dans leur style et leur rapidité.

Des répétitions de dernière minute ont eu lieu dans la bonne humeur à l'entrée de la salle des fêtes. Les témoins ont pu échanger quelques plaisanteries avec les danseurs.



Les photos des animations sont visibles sur le site :

<http://ploubalayrebels.wixsite.com/ploubalay-rebels/16-09-foire-aux-anes>

■ HANDBALL BEAUSSAIS RANCE FRÉMUR

Une nouvelle étape dans l'expérience sportive de Porto pour les jeunes handballeurs du Handball Beaussais Rance Frémur.

Ils ont réuni et remercié, le 19 septembre dernier, leurs parents, leurs sponsors et leurs partenaires en dédiant la coupe de la 3^{ème} place.

Autour d'un pot de l'amitié, la convivialité de ces instants de partage leur a permis de visionner et commenter un montage

photos des meilleurs moments et des plus douloureux aussi course à pied au réveil matinal, entraînements dignes des plus grands, matches musclés, rien n'a visiblement entamé leur enthousiasme et leur envie de recommencer.



Ils sont assurés du soutien de certains partenaires que nous remercions encore mais tout au long d'une soirée plus longue que prévue, les idées de financement n'ont pas manqué chez les adultes. A croire que la bonne humeur des enfants se veut communicative et constructive.

Le nombre de licenciés du club augmente encore cette année et devrait approcher des 200 licenciés, nous sommes heureux d'accueillir des sportifs de plus en plus jeunes qui seront nos équipes phares de demain et de consolider nos effectifs. Que tous les handballeurs trouvent le plaisir de la compétition et du loisir en ce début de saison.

■ JUMELAGE BEAUSSAIS-SUR-MER - BOREHAM

Le Jumelage a fêté ses 30 ans d'existence au mois de mai 2017.

Nous étions 40 membres à nous être déplacés le week-end du 1^{er} mai et avons, comme à chaque fois, reçu un accueil des plus touchants et chaleureux.



En mai 2018, nous recevrons, à notre tour, nos amis britanniques. Les membres du Jumelage ne résident pas tous à Ploubalay, mais également à Lancieux, Rennes, Questembert, Caen. Nous serions ravis de pouvoir accueillir de nouveaux membres de Beaussais-sur-Mer.

Nous pouvons commencer à prévoir et préparer l'événement le samedi 9 décembre (assemblée générale) dans la salle du Lieu de rencontres, à Ploubalay.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Eric Mille (président actuel) au 06 08 00 06 85 ou Karine Duclos (secrétaire actuelle) au 06 61 92 53 08 ou par mail : duclos.karine0871@orange.fr.

■ ACELBB

Association Culturelle et Environnementale Littorale de la Baie de Beaussais



Lors des journées du patrimoine, présentation de la plaquette de l'association.

Journée découverte de Ploubalay organisée par l'association.

C'est sous une brume épaisse qui rendait plus mystérieux encore les jardins de la Ravillais que l'ACELBB entama la journée du samedi 16 octobre dédiée à la découverte de Ploubalay.



Dans ce parc de huit hectares se dressent des arbres gigantesques, on y découvre des bosquets à l'anglaise ou

taillés selon la tradition japonaise, des jardins à la française, des « mares aux fées » où se reflètent de petites îles couleur d'automne. Spectacle étrange que toute cette végétation floutée dans le brouillard.

Ensuite visite de la chapelle de la Ville Briand, propriété du domaine de la Mallerie. Ce petit bijou de type médiéval présente un intérêt très particulier. Après avoir été transformée en écurie à la révolution elle fut dédiée à Saint Sébastien dont les reliques furent données par le pape Pie IX à un jeune homme de Ploubalay, Fabien, soldat volontaire de l'armée pontificale de Briot de la Mallerie. De ce fait, Fabien est également un des Saints patrons.

Il convient d'avoir un regard attentif sur le bénitier réalisé dans une colonne antique d'un temple romain.

En 1950 les vitraux ont été offerts par les propriétaires de la Mallerie, une famille américaine : M. et M^{me} Carl Gate. Ces vitraux ont été réalisés par M. de Saint Marie, verrier à Quintin. Ils représentent Saint Louis et Saint Georges et sont dédiés aux soldats américains morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale.

La rosace représente les armes pontificales, la tiare et les clés de Saint Pierre.

La visite s'est poursuivie par le domaine de la Mallerie qui mériterait un livre entier compte-tenu de son histoire mouvementée. Dès 1462 on trouve le nom de Jehan Ferron receveur de la Chatellerie du Plessix-Balissson, puis celui de Charles de Matz après toute une suite de propriétaires, la famille du Breil de Rays habita le château jusqu'en 1747 ; le château devint la propriété de Henri Baude de Saint Père puis celle de Toussaint Briot, proche des conspirateurs de la Rouërie. Alors le domaine fut le théâtre de représailles de la part des révolutionnaires. Aujourd'hui le manoir est entièrement rénové et se dresse, majestueux, au bout d'une longue allée d'arbres plusieurs fois centenaires. Le parc a été entièrement redessiné avec une allée de palmiers, un verger et de multiples bosquets.

A l'heure du pique-nique le soleil s'est levé sur la Garenne, ce site remarquable, en surplomb du Bois-Joli où nous avons trinqué en l'honneur de la doyenne de notre groupe qui se souvenait de ses noces quelque demi-siècle auparavant, sur les lieux mêmes. Un joli moment d'émotion...

L'après-midi fut consacré à la visite d'un petit bijou du XV^e siècle, le manoir de la Crochais qui fut la demeure de la famille de Ladvoat. En 1676 ces seigneurs disposaient d'un droit de haute justice. Le manoir se distingue par une porte d'entrée de pur style gothique, des fenêtres à meneaux, le tout « dans son jus » ce qui lui confère un aspect des plus mystérieux...

Enfin le parcours s'est terminé le long du Floubalay, sur le sentier de la vallée Bonas, désormais ouvert à la randonnée et qui aboutit au lavoir tout récemment rénové. On peut y voir les 16 emplacements où les lavandières venaient s'agenouiller pour battre le linge.

Bien d'autres lieux, bien d'autres secrets, bien d'autres mystères nous attendent à Beaussais-sur-Mer et nous repartirons très prochainement pour de nouvelles découvertes.

Janine Alquier, Présidente de l'ACELBB



Journée découverte de Ploubalay.

Entrée de la chapelle de la Ville Briand.

Contact : acelbb@orange.fr

■ DANSE IRLANDAISE

Horaires :

Adultes débutants : Lundi de 18h30 à 20h.

Enfants : Mardi de 17h30 à 18h30.

Adultes intermédiaires : Mardi de 18h30 à 20h.

Les tarifs sont les suivants :

Adhésion 8 € pour l'année.

Adultes 25 €/mois, 65 €/trimestre, 180 €/année.

Enfants 20 €/mois, 55 €/trimestre, 160 €/année.

Un cours d'essai gratuit.

Contact : M. Borde au 06 24 94 12 89



■ FC BEAUSSAIS - RANCE-FRÉMUR

Les jeunes U6-U7 du club de foot de Ploubalay (FC Beaussais-Rance-Frémur) recherchent des joueurs ou joueuses âgés de 6/7 ans.

Entraînement tous les mercredis 13h45 à 15h45, terrain de foot de Ploubalay (à côté du groupe scolaire Henri Derouin).

Renseignement : Bruno - 06 16 62 21 99.



■ GOUREN

Entraînement tous les jeudis de 17h30 à 19h30, salle omnisports de Ploubalay. Dès 4 ans.

Contact : M. Chausse - 06 18 64 18 45

■ GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

École maternelle :

Mardi 10 octobre 2017, tous les élèves de l'école ont pris le bus pour se rendre au cinéma Émeraude de Dinard pour assister à la projection du dessin animé « Les nouvelles aventures de Pat et Mat. »

Les différents dessins animés ont été très appréciés par les enfants, qui ont beaucoup rigolé des nombreuses bêtises de ces deux personnages farfelus. Un grand merci aux parents qui nous ont accompagnés, ainsi qu'à l'association des parents d'élèves des écoles publiques de Beaussais-sur-Mer (APE) qui a financé les entrées et le transport. Prochaine séance début 2018.



École élémentaire :

Début d'année à l'école élémentaire Henri Derouin, 128 écoliers ont retrouvé le chemin de l'école.

Début octobre, 26 petits marins de CM1 ont participé à 4 jours de voile au centre nautique de Dinard, sous l'œil attentif de Sandrine Gunther. Au programme : grand air, dépassement de soi, apprentissage des rudiments de la navigation, dans l'entraide et la bonne humeur !



Les 2 classes de CP-CE1 sont allés au cinéma à Dinard jeudi 5 octobre voir les 4 courts métrages réunis sous le titre « les p'tits explorateurs ». Entre poésie, surprise, rires et amitié... le succès fut au rendez-vous !

Le financement de ces deux sorties sont assurés par l'APE. Beaucoup d'autres projets sont prévus: autres séances de cinéma, projet «école et cinéma», participation à la galerie d'art, visite du musée de Bothoa (école d'antan), le château de la Hunaudaye, projets sciences, projet autour de la poésie... On ne va pas s'ennuyer à l'école Henri Derouin !

■ ÉCOLE SAINT JOSEPH

Gouren

Les élèves de CP, CE1 et CE2 sont initiés pendant sept séances à la lutte bretonne. Jean-Yves Chausse professeur de Skol Gouren, qui intervient depuis sept ans, a constaté une réelle progression chez les enfants. Au niveau sport, bien sûr, mais également dans le comportement. Les enfants sont plus calmes, ils canalisent mieux leur énergie, développent les valeurs éthiques du sport, celles que l'on retrouve dans la vie.



Ludothèque

Le mardi 26 septembre, les classes de maternelle se sont rendues pour la première fois de l'année à la ludothèque et à la médiathèque. Pamela et Vigdis, les animatrices, leur avaient préparé des jeux et des albums jeunesse sur les couleurs. La prochaine rencontre aura lieu au mois de novembre.



Char à voile

Plage des Briantais, sous la houlette des moniteurs du centre nautique de Lancieux, les élèves de CM1-CM2 ont, par de bonnes conditions climatiques, appris à maîtriser le char, chose peu évidente tant la précision doit être au rendez-vous.

Café rencontre

Un café-rencontre était organisé par les parents d'élèves le vendredi de la rentrée. L'occasion de nouvelles rencontres, de se retrouver et de discuter avec les enseignantes en ce début d'année scolaire marquée, par l'arrivée d'une nouvelle directrice.

■ LES MERCREDIS BÉBÉS LECTEURS

Animation gratuite de 30 minutes

Ouverte à tous les enfants
de 0 à 3 ans
accompagnés d'un adulte

15 novembre

12 décembre

17 janvier

10h30



■ MOIS DU DOC

Vendredi 17 novembre à partir de 17h30 à la salle des fêtes de Ploubalay.

Deux projections à suivre :

1 - « **AVEC MES ABEILLES** » documentaire familial

Un film de Anne Burlot et Glenn Besnard

(France - 2016 - Couleur - 52 min - Documentaire Production : Pois chiche film
Scénario : Anne Burlot et Glenn Besnard)

Sous la forme de 3 volets et sur le temps d'une saison, les réalisateurs Anne Burlot et Glenn Besnard nous rendent compte des différents visages que peut prendre cette activité millénaire qu'est l'apiculture. Il s'agit ici de trois beaux portraits d'éleveurs d'abeilles passionnés et singuliers.



Suivi d'un échange autour du film en présence des réalisateurs et d'un représentant du syndicat professionnel Abeille 22.

Un repas « tiré de vos sacs » ou restauration payante sur place seront possibles dans la salle des fêtes pour ceux qui voudraient rester sur place avant la seconde projection. La mairie offre les boissons.

2 - « **GREEN** » - vers 20h30

Son nom est Green, une femelle orang-outan, seule dans un monde qui ne lui appartient plus. C'est un voyage bouleversant à travers les yeux de l'un des derniers grands singes de Bornéo. Un témoignage puissant, une œuvre rare qui modifie pour longtemps le regard que nous portons sur la Nature et notre société.

Green est le résultat du travail et de la volonté d'un seul homme : Patrick Rouxel, parti pendant plusieurs mois sans financement, seul avec sa caméra dans la jungle de Bornéo.

Un documentaire exceptionnel récompensé par 22 prix en France et à l'étranger.



(Grand prix et Meilleur scénario au Festival international du film animalier à Albert, France 2009 ; Meilleur moyen métrage au Festival du film nature et de l'environnement de Murs-Erigné, France 2009 ; Prix Ushuaia TV et Meilleur film de fiction au Festival international du film écologique de Bourges, France 2003 ; Golden Panda Award, Wildscreen 2010).

Avec le soutien du Conseil Départemental des Côtes d'Armor et l'association Ty Film.

■ EXPOSITION

« **HARPES ET CONTES** »

Du 20 novembre au 4 décembre

« S'il est des formations musicales classiques et répandues telles que les duos harpe & flûte, guitare & violon ou tel que le quatuor à cordes ; le duo harpe (sans pédales) et conte est, sans conteste, le plus antique et le plus universel.



Cette antique et glorieuse tradition est remise à l'honneur avec le renouveau de la petite harpe et la Bretagne, riche de contes et de légendes, est sans nul doute la terre où ces duos s'épanouissent et prolifèrent le plus pour nous conter Arthur, Merlin, Perceval, Tristan ; mais aussi pour en créer d'autres avec de nouveaux personnages et dans de nouveaux décors. Une fois encore, la harpe permet le dialogue entre tradition et création. »

Avec la Maison de la Harpe de Dinan.

■ EXPOSITION

« **CHÂTEAUX ET ABBAYES** »

Du 6 au 31 décembre

A la découverte du Moyen Âge, de ses châteaux et abbayes.



Vous saurez tout sur la vie « de château » à cette époque.
Animation avec la malle sur « le jeu au Moyen Age » pour les
petits et grands.

En partenariat avec le Conseil Départemental 22.

■ EXPOSITION

EXPOSITION DE LIVRES D'ARTISTES

Du 3 au 31 janvier

Une sélection de livres inclassables parus
aux Trois Ourses : des livres-objets, livres
animés, livres à toucher, à manipuler, à jouer, destinés à tout
âge et s'adressant à la sensibilité de chacun.

Une belle immersion dans l'univers artistique de Komagata
et bien d'autres artistes (Munari, Mari...).



■ ANIMATIONS

Mercredi 6 décembre

De 15h à 18h

Atelier-animation avec INTI

Réalisation de cottes de mailles pour les
enfants de 4 à 13 ans - Sur réservation



■ ANIMATIONS

Mercredi 13 décembre 2017

15h30

« Contes, légendes et harpes » avec Myrdhin

Animation pour les enfants à partir de 6-7 ans

■ CONCERT

« CHANTS ET HARPE CELTIQUE »

Vendredi 15 décembre 2017

20h45 - Salle étage médiathèque

Avec Myrdhin, ambassadeur de
la harpe bretonne à travers le
monde.



Sur réservation à partir du 2 novembre.

■ CONTACT

02 96 88 60 68

mediatheque@beaussais.bzh

Retrouvez-nous sur Facebook !

■ CENTRE DE LOISIRS

Inscriptions et renseignements auprès de Delphine Darsel au 02 96 27 31 43 ou au 06 30 00 90 20.

Semaine du 26 au 29 décembre 2017 :

Mardi 26 : Marques Places / Création de centres de table

Repas / Sapin-pouces et poterie de Noël

Mercredi 27 : Gâteaux / Création de centres de table

Repas / Goûter et boum de Noël

Jeudi 28 : petits papas Noël / Création de centres de table

Repas / Petits jeux à la salle de judo

Vendredi 29 : Cheminée du Père Noël et paysage de Noël

Création de centres de table / Repas / Sur la piste de
Gaspard le renne

Semaine du 2 au 5 janvier 2018 :

Mardi 2 : Banderole de bonne année

Repas / Projection à la salle des fêtes

Mercredi 3 : Cartes de bonne année

Repas / A la recherche de la nouvelle année

Jeudi 4 : Cuisine / Repas

Trombi sapin et 2 roues (rollers et trottinettes)

Vendredi 5 : Bougeoirs / Repas

Jeux de société



Novembre

Mardi 14 - PARCOURS DÉCOUVERTE

Ploubalay

Rendez-vous à 9h sur le parking de l'église de Ploubalay

Tarif : 5 €

Contact : acellbb@orange.fr

Vendredi 17 - MOIS DU DOC

A partir de 17h - Salle des fêtes de Ploubalay

Projections de films documentaires

Détails page 21

« AVEC MES ABEILLES » et « GREEN »

Entre les 2 documentaires, repas « tiré de vos sacs » ou restauration payante sur place

Boissons offertes par la municipalité

Samedi 18 - PROJECTION COURT-MÉTRAGE

20h - Salle des fêtes de Ploubalay

« le Combat de Maud »

Participation libre - Contact M. Lamé : 02 22 13 14 47

Dimanche 26 - THÉ DANSANT

14h - Salle des fêtes de Ploubalay

Au profit du Téléthon - Orchestre « Accordance »

Organisé par La Ville es Prévost

Jeudi 30 - JEUX AU PROFIT DU TÉLÉTHON

13h30 - Lieu de rencontre - Engagement 4 €

Goûter offert - Ouvert à tous - Organisés par Le Club de l'Amitié

Expositions

Du 20 nov au 4 décembre

« HARPE & CONTES »

Avec la Maison de la Harpe de Dinan

Du 6 au 31 décembre

« CHÂTEAUX ET ABBAYES »

A la découverte du Moyen Age, de ses châteaux et abbayes.

Du 3 au 31 janvier

LIVRES D'ARTISTES

Une sélection de livres inclassables parus aux Trois Ourses

Voir détails des expositions pages 21 et 22



Décembre

Vendredi 1^{er} - LOTO

20h30 - Salle des fêtes de Ploubalay

Animé par JC Tostivint

Organisé par Les vieilles mécaniques de la Cotte d'Emeraude

Dimanche 3 - MARCHÉ DE NOËL

Salle des fêtes de Ploubalay

Nombreuses animations

et stands divers

Organisé par l'association des

commerçants de Ploubalay (ACAPL)

Contact Hugo Beunet : 06 16 80 60 18



Du 3 au 15 - BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Place de l'église de Ploubalay

Détails page 4

Mardi 5 - COMMÉMORATION

Journée d'hommage aux « morts pour la France »

pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc

et en Tunisie

Détails page 4

Samedi 9 - ANIMATIONS DE NOËL

9h - Salle des fêtes du Plessix-Balisson

Décoration du village

Organisées par la municipalité et Les Férus du Plessix

Samedi 9 - LOTO

20h - Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par la Société de chasse

Mercredi 13 décembre - JEUX SUR LE THÈME DE NOËL

Ludothèque - De 16h à 18h - A partir de 5 ans - Gratuit

Du 13 au 18 - MANÈGE

Place de l'église de Ploubalay

Du 15 au 22 - SEMAINE COMMERCIALE

Nombreux lots à gagner

chez les commerçants participants

Décembre

Vendredi 15 - CONCERT

Médiathèque de Beaussais-sur-Mer

« Chants et harpe celtique » avec Myrdhin

20h45 - Sur réservation à partir du 2 novembre

**Vendredi 15 - ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE
SAINT JOSEPH**

20h30 - Salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 16 - ANIMATIONS DE NOËL

A partir de 15h30 - Arrivée du Père Noël

Goûter offert aux enfants

Manège gratuit toute la journée

Spectacle de danse

A partir de 19h - Projection monumentale
sur les murs extérieurs de l'église de Ploubalay

Gratuit

Organisées par la municipalité, le Comité des fêtes,
Les Amis du Cheval de la Baie de Beaussais (aacbb)

Samedi 16 - THÉÂTRE

20h30 - Salle des fêtes de Ploubalay

« Baignade interdite »

Compagnie Théâtre Libero

Décembre

Dimanche 17

CONCERT DE GOSPEL

17h - Eglise Saint-Pierre
et Saint-Paul de Ploubalay

Groupe « Gospel Five »

Gratuit

**Mercredi 20 décembre - JEUX SUR LE THÈME
DE NOËL**

Ludothèque - De 16h à 18h - A partir de 5 ans - Gratuit

**Vendredi 22 - ARBRE DE NOËL
DU GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN**

Salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 23 - PASSAGE DU PÈRE NOËL

10h30 à 11h - Bourg de Ploubalay

11h30 - EHPAD

12h30 - Gare

15h - Médiathèque

16h à 17h - Bourg de Ploubalay

**Dimanche 31 - RÉVEILLON
DE LA SAINT-SYLVESTRE**

Salle des fêtes de Ploubalay - Payant - Sur réservation

Organisé par le Comité des fêtes de Ploubalay

Contact : Sandrine Rouquat - 06 35 48 84 06



Vœux des Maires

Samedi 13 - VOEUX DU MAIRE DÉLÉGUÉ DU PLESSIX-BALISSON

11h - Plessix-Balisson - Salle des fêtes

Vendredi 19 - VOEUX DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE PLOUBALAY ET DU MAIRE DE BEAUSSAIS-SUR-MER

19h - Salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 20 - VOEUX DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE TRÉGON

11h - Trégon - Salle communale